

Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, membre de l'Institut

ISBN : 979-10-231-2617-4



PUPS

Articles en versions numériques (PDF) :

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.) · Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2579-5	II Vincent Gourdon · La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samoisi-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle	979-10-231-2613-6
Pierre Chauau · Pour Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2580-1	II Cyril Grange · La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn	979-10-231-2614-3
Christian Philip · Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche	979-10-231-2581-8	II Maurice Gresset · L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles et les baux à custodinos, XVIII ^e siècle	979-10-231-2615-0
Jean-Pierre Poussou · Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2582-5	II Muriel Jeorger · L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet	979-10-231-2616-7
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi · Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	979-10-231-2583-2	II Christiane Klapisch-Zuber · Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle	979-10-231-2617-4
Cyril Grange & Jacques Renard · Les enquêtes de démographie historique de Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2584-9	II Jean-Marc Moriceau · Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820)	979-10-231-2618-1
Jean-Pierre Bardet, Curriculum Vitæ	979-10-231-2585-6	II Alfred Perrenoud · « Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer	979-10-231-2619-8
I Gérard Béaur · Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	979-10-231-2586-3	II Jean-Pierre Poussou · L'histoire méconnue d'un couple royal : Louis XVI et Marie-Antoinette	979-10-231-2620-4
I Alain Bideau, Guy Brunet · Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles)	979-10-231-2587-0	II Katia de Queiros Mattoso · Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia (Brésil) au XIX ^e siècle	979-10-231-2621-1
I Dominique Bourel · Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	979-10-231-2588-7	II Isabelle Robin-Romero, Marion Trevisi · L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles	979-10-231-2622-8
I Philippe Cibois · Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire	979-10-231-2589-4	II Catherine Rollet · Le journal d'un père pendant la Première Guerre mondiale	979-10-231-2623-5
I Pierre Darmon · La catastrophe démographique algérienne de 1866-1868	979-10-231-2590-0	II Alain Tallon · « Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle	979-10-231-2624-2
I Jean-Pierre Gutton · Matrones, chirurgiens et sages-femmes dans la généralité de Lyon (XVII ^e -XVIII ^e siècle)	979-10-231-2591-7	II Agnès Walch · Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV	979-10-231-2625-9
I Steve Hackel · Effondrement d'une communauté et reconstitution des familles : l'étude de la mortalité et la fécondité des Indiens de Californie durant la période coloniale	979-10-231-2592-4	III Philip Benedict · Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen	979-10-231-2626-6
I Césary Kulko · La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles : Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales	979-10-231-2593-1	III Jacques Bottin · Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600	979-10-231-2627-3
I Hervé Le Bras · Morphologie des migrations	979-10-231-2594-8	III Fabrice Boudjaaba · La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime	979-10-231-2628-0
I Simon Mercieca · Introduction à la Démographie Historique maltaise : Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives	979-10-231-2595-5	III Denis Crouzet · La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme »	979-10-231-2629-7
I Michel Oris, Olivier Perroux · Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843)	979-10-231-2596-2	III Anne Fillon · La parole au village ou les apports imprévus d'un manuscrit	979-10-231-2630-3
I Daniel Paul · Mortalité et structure familiale chez les métayers bourbonnais	979-10-231-2597-9	III Alain Gérard · Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794)	979-10-231-2631-0
I Jacques Renard · Approches techniques de la mesure des flux matrimoniaux	979-10-231-2598-6	III Pierre Gouhier · Les « sépultures » des Valois et des Bourbons	979-10-231-2632-7
I David Robichaux · Démographie historique des Indiens du Mexique : défis et promesses de la méthode de reconstitution de familles	979-10-231-2599-3	III Jean-Pierre Kintz · La création du premier hebdomadaire – 1605	979-10-231-2633-4
I Marc Venard · Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège, au milieu du XVI ^e siècle	979-10-231-2600-6	III François Lebrun · Éducation de prince sous Louis XIV : le Grand dauphin	979-10-231-2634-1
II Scarlett Beauvalet · Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle	979-10-231-2601-3	III Jean-Paul Le Flem · L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle	979-10-231-2635-8
II Lucien Bély · Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens	979-10-231-2602-0	III Francine-Dominique Liechtenhan · Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverser dans les années 1740 à 1760	979-10-231-2636-5
II Yves-Marie Bercé · Réflexions historiques sur les enfants sauvages	979-10-231-2603-7	III Michel Nassiet · Parenté et mentalités d'après les sources criminelles	979-10-231-2637-2
II Alain Blum, Irina Troitskaia, Alexandre Avdeev · Prénommer en Russie orthodoxe – une pratique particulière	979-10-231-2604-4	III Claude Quélet · Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV	979-10-231-2638-9
II Patrice Bourdelais, Michel Demoner · Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866)	979-10-231-2605-1	III François-Joseph Ruggiu · L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle	979-10-231-2639-6
II Serge Chassagne · Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle)	979-10-231-2606-8	III David Troyansky · La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire	979-10-231-2640-2
II François Crouzet · La vie familiale des premiers industriels britanniques	979-10-231-2607-5	III Denise Turrel · La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle	979-10-231-2641-9
II Gérard Dellile · Les filles uniques héritières	979-10-231-2608-2	III Andrzej Wyczański · Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais	979-10-231-2642-6
II Dominique Dinet · Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	979-10-231-2609-9	III Anne Zink · La valeur du travail sous l'Ancien Régime : Coutumes et pratique	979-10-231-2643-3
II Olivier Faron · Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde Guerre mondiale	979-10-231-2610-5	III André Zysberg · Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716	979-10-231-2644-0
II Antoinette Fauve-Chamoux · Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ?	979-10-231-2611-2		
II Jean-Marie Gouesse · 1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe	979-10-231-2612-9		

HISTOIRE DES FAMILLES



CENTRE ROLAND MOUSNIER

collection dirigée par Jean-Pierre Poussou et Jean-Pierre Bardet

DERNIÈRES PARUTIONS

- Ville et violence dans la Grande-Bretagne victorienne (1840-1914)*
Philippe Chassaing
- Le livre maritime au siècle des Lumières. Édition et diffusion des connaissances maritimes (1750-1850)*
Annie Charon, Thierry Claerr & François Moureau (dir.)
- Des Français outre-mer*
Maria Romo-Navarrete & Sarah Mohamed-Gaillard (dir.)
- Ruptures de la fin du XVIII^e siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions*
Jean-Pierre Poussou & Michel Vergé-Franceschi (dir.)
- Commerce et prospérité. La France au XVIII^e siècle*
Guillaume Daudin
- Monarchies, noblesses et diplomaties européennes*
Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette,
Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray & M.-Ch. Vignal-Souleyreau (dir.)
- Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*
Jean-Pierre Bardet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX^e et XX^e siècles)*
O. Dard, D. Musiedlak, É. Anceau, J. Garrigues, D. Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbonnier
- Les Idées passent-elles la Manche Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- Les orphelins de Paris*
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles
Isabelle Robin-Romero
- L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles, de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, de l'Institut



Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre Roland Mousnier, de l'École Doctorale
d'Histoire moderne et contemporaine et du Conseil Scientifique
de l'Université Paris-Sorbonne

Les Mélanges offerts à Jean-Pierre Bardet ont été rassemblés
et mis au point par l'équipe suivante d'amis et d'élèves :

Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero, Cyril Grange,
Olivier Faron, Scarlett Beauvalet, Jacques Renard, Fabrice Boudjabaa,
Marion Trevisi, Thierry Claeys, Philippe Evanno.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-523-5.
Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre-64990)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

Adaptation numérique : Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
© Sorbonne Université Presses, 2022

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

DEUXIÈME PARTIE

Familles, enfants et société

ÉCRITURES PRIVÉES ET DÉMOGRAPHIE
CHEZ LES MARCHANDS ET NOTAIRES
DE FLORENCE ET BOLOGNE, XV^e SIÈCLE

Christiane Klapisch-Zuber
EHESS

Les livres de famille italiens jettent un éclairage d'une intensité inégalée sur le groupe domestique et la vie de famille¹. L'un de leurs mérites est de regorger de notices biographiques individuelles, dont l'historiographie n'a pourtant pas cherché à tirer un parti systématique. Pour l'historien des populations médiévales ou de la Renaissance, il est cependant bien tentant d'emboîter le pas aux modernistes et d'extraire de ces écritures privées un matériau qui se prête à une tentative de reconstitution des familles. Si l'expérience n'en a pas encore été vraiment tentée, c'est que les embûches et les pièges de la source conseillent plutôt l'abstention. Je voudrais pourtant courir ici le risque d'offrir à la discussion des experts les résultats de quelques enquêtes. Toutes partielles qu'elles soient, elles ont permis de mesurer certains des comportements démographiques au xv^e siècle ; elles laissent aussi comparer, à travers différents groupes sociaux, les expériences vitales d'hommes et de femmes appartenant à un passé plus lointain que celui des registres paroissiaux.

LIVRES DE FAMILLE ET RECONSTITUTION DES FAMILLES

Ce travail a été mené sur les données collectées au fil des ans dans les livres de famille florentins, auxquels il faut ajouter quelques livres provenant de diverses villes de Toscane (Arezzo, Lucques, Pise, Sienne...), ou de Bologne. Les livres concernés ont été rédigés entre le milieu du xiv^e siècle et les années 1530, qui signent à Florence la fin du régime républicain et des institutions héritées de

¹ Christian Bec, *Les Marchands écrivains à Florence 1375 – 1434*, Paris/La Haye, Mouton, 1967 ; Gian Maria Anselmi, Fulvio Pezzarossa, Luisa Avellini, *La « Memoria » dei Mercatores*, Bologna, Pàtron, 1980, pp. 39-149 ; Angelo Cicchetti - Raul Mordenti, *I libri di famiglia in Italia. I : Filologia e storiografia letteraria*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 1985 ; Raul Mordenti, *I libri di famiglia in Italia, II : Geografia e storia*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 2001. Voir le dossier sur les livres de famille dans *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 4, 2004.

la période communale. Ils proviennent d'un milieu urbain assez bien défini, mais pas étroitement limité à la classe supérieure. Ce qui rassemble ces familles, c'est d'abord l'aptitude de leur chef à tenir la plume, ensuite le désir d'accéder aux charges publiques. Car ce chef devait – et savait – se montrer pointilleux dans l'enregistrement des données biographiques de ses proches pour toutes sortes de raisons. Intéressé par l'accès aux magistratures municipales de ses fils et par leur avenir politique, garant du statut de la famille, il lui incombait de tenir soigneusement le registre de leurs naissances : un âge déterminé réglait généralement la capacité d'un homme à remplir une fonction publique. Un père était également assez averti des avantages et des embûches liés aux négociations autour du mariage et de la dot de ses filles pour introduire celles-ci dans son livre dès leur naissance et suivre les péripéties ultérieures de leur vie. Il pouvait encore escompter des abattements d'impôts s'il dressait pour le fisc l'état exact de sa maisonnée en rappelant l'existence ou la mort de chacun de ses membres etc. Au sein de la famille étroite, l'enregistrement des données biographiques de ses membres répondait donc à des incitations très pressantes, d'origine politique et économique.

Ainsi, le groupe des écrivains de famille représente des milieux plutôt instruits : membres de la classe marchande et dirigeante, mais aussi bien notaires, professionnels et artisans aisés. Pour ces derniers, les entrées et sorties financières, la gestion d'un patrimoine, même modeste, comptent sans doute plus que les notices biographiques. Le livre d'un artisan, comme le peintre Neri di Bicci, est à cet égard édifiant : si ses contrats et ses livraisons, le travail de son atelier, l'engagement de ses apprentis occupent une place importante dans le seul de ses livres qui ait survécu, les notices concernant femmes et enfants sont beaucoup moins systématiques². Tous les citadins ne disposaient évidemment pas des mêmes outils intellectuels ; mais la culture urbaine se caractérisait néanmoins par le partage d'un bien très précieux, l'écriture, dont étaient presque uniformément exclus les prolétaires de la ville et les paysans du *contado*.

Dans un travail de reconstitution des familles, les livres domestiques comptent certes beaucoup d'infériorités, mais au moins un avantage sur les registres paroissiaux : leurs informations sur une descendance sont concentrées autour du père qui tient le livre. Ce que, dans le cas de Florence, les contemporains et les historiens désignent volontiers du terme de *ricordanze* (notices à se remémorer) le livre ouvert le plus souvent à la date précise de la formation de ce couple : le

2 Neri di Bicci, *Le ricordanze (10 marzo 1453-24 aprile 1475)*, Bruno Santi (éd.), Pise, Marlin, 1977 ; Christiane Klapisch-Zuber, « Du pinceau à l'écritoire. Les *ricordanze* d'un peintre florentin au xv^e siècle », dans X. Barral y Altet (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, I : *Les Hommes*, Paris, Picard, 1986, p. 568-576.

mariage est en effet l'occasion pour le nouvel époux d'ouvrir son ou ses livres propres, surtout s'il cesse de vivre sous le toit de son père. En permettant de dresser directement la fiche familiale à partir de cette date inaugurale et des naissances et décès rapportés ultérieurement par le livre, les caractéristiques de celui-ci évitent au chercheur les opérations fastidieuses qu'ont bien connues les chasseurs de données écumant les registres paroissiaux : établissement de fiches individuelles à partir des actes de mariage, naissance et décès, et fusion finale dans une fiche de famille. La difficulté vient de ce qu'un seul livre, en Italie, ne couvre que rarement toute l'histoire du couple, et qu'il se prolonge encore plus exceptionnellement par d'autres livres qui auraient survécu et mèneraient l'enquêteur jusqu'à la fin de l'union. C'est, de façon assez hérétique, en recourant à d'autres séries d'archives que le chercheur fixe une « fin d'observation » plausible afin de ne pas écarter trop de fiches incomplètes. Les sources florentines permettent ces interférences documentaires. Elles conservent les registres de baptisés depuis 1451³ et, pour la classe politique, des relevés de dates de naissances établis à partir des années 1430, mais rapportant les naissances survenues depuis les années 1380⁴. Les archives recèlent encore des livres de sépultures depuis la fin du XIV^e siècle⁵. S'ajoute à ces sources d'« état civil », un fonds énorme, le *Monte delle doti*, qui porte sur les investissements dans la dot des filles et leur mariage à dot échue, riche en informations sur les unions matrimoniales et la mortalité féminine⁶. Plusieurs de ces fonds documentaires ont été mis en machine, et la consultation en est relativement aisée⁷. Reste que l'addition de données glanées ailleurs que dans le document central du livre de famille peut apparaître une pollution de la belle et pure rigueur qui caractérise la méthode jadis définie par Louis Henry et appliquée aux populations prémodernes. Mais, en l'absence de sources d'une totale cohérence et sans lacunes, le médiéviste doit savoir prendre des risques.

3 Marco Lastri, *Ricerche sull'antica e moderna popolazione della città di Firenze per mezzo dei registri del battistero di San Giovanni dal 1451 al 1774*, Florence, 1775.

4 Carlo Corsini, « Nascite e matrimoni », in *Le fonti della demografia storica in Italia*, Rome, Comitato italiano per lo studio dei problemi della popolazione, 1974, I, parte 2, p. 649-699. Le fond des *Tratte* conserve aussi des registres de déclarations de naissances dans la classe des citoyens habilités aux offices politiques ; ces données ont été mises en machine par David Herlihy et sont intégrées à son édition des données des *Tratte* supervisée par R. B. Litchfield et A. Molho (www.stg.brown.edu/projects/search/tratte).

5 G. Parenti, « Fonti per lo studio della demografia fiorentina : I Libri di Morti », *Genus*, VI-VIII, 1943-1949, p. 281-301. Voir David Herlihy et Christiane Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles. Une analyse du catasto florentin de 1427*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978, p. 446-467.

6 Anthony Molho, *Marriage alliance in late medieval Florence*, Cambridge (Mass.) et Londres, Harvard University Press, 1994.

7 Voir ci-dessus n. 6 pour les *Tratte* ; ont été également préparées des éditions électroniques du *Monte delle doti* par A. Molho, et des *Battesimi* de la seconde moitié du XV^e siècle par Karl Schlebusch.

On peut estimer que l'ensemble des familles appartenant aux milieux très partiellement représentés par les livres domestiques compte pour le tiers environ de la population totale d'une grande ville comme Florence, encore que – je l'ai dit – cet ensemble ne soit pas socialement homogène. Mon analyse, ici, s'appuiera sur la distinction, au sein de l'ensemble des livres de famille, entre ceux qui ont été tenus par des membres de la classe marchande – qui à Florence constituent l'essentiel de la classe dirigeante – et ceux qui sont sortis de la plume de notaires et de juristes. Aides et soutiens techniques des marchands, ces hommes de loi sont des acteurs marginaux dans la décision proprement politique⁸. Ils vivent non pas – ou pas exclusivement – des profits de leurs capitaux, mais du fruit d'un travail qu'on peut qualifier d'intellectuel. Leurs patrimoines sont bien inférieurs à ceux des élites marchandes, et les dots qu'ils accordent à leurs filles en moyenne cinq fois moindres⁹. Leur situation et leurs fonctions, en Italie, en Provence, sont bien connues par de nombreuses recherches récentes ; cependant, on a considéré ces passeurs culturels plus pour l'éclairage que leur activité professionnelle jette sur la société environnante, sur les comportements sociaux et familiaux de leurs clients, que pour leurs attitudes propres vis-à-vis de la vie et de la mort. Or, proches des membres de la classe dirigeante dont ils sont les lieutenants dévoués, mais traitant aussi, au quotidien, les affaires d'un plus menu fretin, d'humbles opérateurs économiques et sociaux, ces médiateurs de la vie politique, matérielle et juridique de la cité ne peuvent être classés tout uniment du côté des premiers ou des seconds. Ayant pour tâche de traduire dans la langue commune du droit les soucis, aspirations et stratégies de clientèles composites, ils contribuent certes à faire connaître, peut-être à diffuser, d'un groupe social à l'autre des modèles de comportement parfois antinomiques ; mais choisissent-ils entre eux pour autant ? On n'envisagera ici que ce qui concerne le mariage et la procréation. Dans leur désir d'ascension sociale, nos notaires se calquent-ils sur l'exemple offert par leurs supérieurs, un exemple marqué par la forte différence d'âge entre époux, par une très haute fécondité légitime etc. ? Ou bien leur infériorité économique et politique les confine-t-elle dans un registre d'attitudes propre à des groupes sociaux plus modestes ? S'il est difficile de répondre à cette dernière question, car les sources ici utilisées ne permettent guère la confrontation précise des comportements spécifiques des

8 Fulvio Pezzarossa, « Una prima verifica dei rapporti fra strumenti culturali e ruoli sociali : la memorialistica e i ceti bolognesi nei secoli XIV-XVII », dans A. De Benedictis (dir.), *Sapere e/è potere*, Bologne, Istituto per la storia di Bologna, 1990, III, p. 111-134 ; Giorgio Tamba, *Una corporazione per il potere. Il notariato a Bologna in et à comunale*, Bologne, CLUEB, 1998.

9 Environ 300 florins contre 1 500 florins à la fin du XV^e siècle.

hommes de loi et des petites gens, en revanche l'esquisse d'un comparatisme social peut être tentée avec les notables, responsables de la très grande majorité des livres domestiques.

Les livres de famille de notaires et de juristes toscans ne sont pas rares entre 1350 et 1530, j'en connais une trentaine environ dans l'espace cité ; une vingtaine d'entre eux m'a permis de retracer, au moins partiellement, le destin d'une trentaine de couples, inscrit sur des fiches de famille plus ou moins complètes. La moitié de ces familles a vécu et procréé dans la seconde moitié du xv^e siècle et au début du xvi^e, mais le xiv^e siècle compte quand même pour un petit tiers du total. Je considérerai cependant ici comme un tout l'ensemble de la période (du dernier tiers du xiv^e au premier tiers du xvi^e siècle). Je leur ajoute les livres de quelques notaires bolonais, un milieu fertile en livres de famille dans une ville dont, par ailleurs, la richesse en ce domaine n'égale pas celle de Florence¹⁰. Le milieu de référence de l'ensemble restreint des hommes de loi restera donc pour le moment celui des notables florentins, marchands pour la plupart.

La relation des écritures familiales à l'acte notarié est ancienne et intime : dès leurs origines, elles se calquent sur les habitudes d'enregistrement comptable d'une part, notarié de l'autre¹¹. De ce point de vue, les livres de notaires et de juristes offrent quelques particularités, surtout après 1450. Ils ne reprennent pas alors les subdivisions que les rédacteurs issus de la bourgeoisie marchande florentine observent généralement. Ces derniers distinguent une première section *debitori /creditori* (débiteurs/créanciers), tenue en partie double, d'une section *ricordanze*, nettement isolée à la suite, qui relate les événements en respectant l'ordre chronologique. Les notaires se conforment plus souvent, du moins à Florence, aux schémas anciens qui entremêlent comptes de gestion et notices familiales ou personnelles, et, comme les artisans, ils ignorent la technique comptable de la partie double que le marchand ou le banquier manie avec aisance. Ce sont aussi les modèles que reproduisent les petites gens à Florence jusqu'au xvi^e siècle¹². Par cet aspect de leur travail d'écriture et

10 Lodovico Frati, « Ricordanze domestiche di notai bolognesi », *Archivio storico italiano*, 41, a. LXVI, 1908, p. 371-374 ; Giorgio Cencetti, *Scritti*, in *Notariato medievale bolognese*, 2, Rome, 1977 (Studi storici sul notariato italiano, 3, 1) ; Alessandra Tugnoli Aprile, « Tre secoli di memoria : i libri di famiglia dei Gozzadini » (à paraître).

11 Armando Petrucci, « Modello notarile e testualità », dans *Il notariato nella civiltà toscana*, Rome, 1985 (Studi storici sul notariato italiano, 7), p. 123-145. Voir aussi A. Cicchetti et R. Mordenti, *I Libri di famiglia...*, t. I, et R. Mordenti, t. II.

12 Christiane Klapisch-Zuber, « Du pinceau à l'écritoire... » ; « Comptes et mémoire : L'écriture des livres de famille florentins », dans Caroline Bourlet et Annie Dufour (dir.), *L'Écrit dans la société médiévale. Textes en hommage à Lucie Fossier*, Paris, Éditions du CNRS, 1991, p. 251-258 ; « "Diario" del albañil boloñés Gaspare Nadi (1418-1504) », *Anales de historia antigua, medieval y moderna* (Universidad e Buenos Aires), 34, 2001, p. 65-74.

de mémoire, les notaires se rattachent donc à des milieux urbains plus modestes que la notabilité marchande. Le jeu de renvois d'un livre à l'autre de leurs comptes est également simplifié ; et les chances sont minces que la bibliothèque complète de leurs écritures privées ait été conservée¹³.

Comme chez les membres de familles florentines désireuses de prêter du lustre à leurs aïeux pour asseoir le statut social et politique de leurs descendants, vers 1500 des prétentions aristocratiques se font parfois jour chez les notaires ; elles confèrent alors à leur livre les caractères d'un livre mémorial. Ser Cesare Nappi, qui appartient à une lignée de notaires bolonais, mais qui a des visées sociales plus relevées, en est le meilleur exemple¹⁴. Son livre inclut, dispersés entre des rubriques soigneusement pensées (enfants, faits concernant la famille ou le concernant lui, notices sur son patrimoine et ses contrats, compérages, amitiés, honneurs et charges professionnelles), des récits portant sur le passé de la famille, ses sépultures, ses signes héraldiques, sur les amis et les événements valorisants vécus par l'auteur. Ser Cesare Nappi traduit sa recherche d'un enracinement anoblissant par les bâtiments qu'il fait construire sur les terres héritées ou acquises et qu'il rebaptise de son propre nom de famille (*Villa Napea*), un rappel éponymique qu'il attribue aussi à ses enfants en nom de baptême supplémentaire (*Napeo*)¹⁵.

574

À la différence des marchands qui ouvrent en général leur livre à leur mariage ou à la mort de leur père, au moment où ils prennent leur autonomie, les notaires ont un comportement plus erratique. Ils ont tendance soit à commencer le leur plus tôt, sans relation avec ces événements, mais plutôt quand ils touchent au terme de leurs études et s'appêtent à entrer dans la vie professionnelle, soit au contraire franchement plus tard, tel Cesare Nappi qui l'inaugure six ans après son mariage, peut-être en liaison avec la naissance longtemps espérée d'un fils légitime.

De fait, un trait important qui conditionne les comportements démographiques spécifiques des notaires et juristes tient à la durée de leurs études et à l'âge qu'ils ont atteint à leur établissement professionnel. L'entrée dans l'art peut s'effectuer tôt, autour de 20 ans, au terme des trois ou plutôt

13 On peut le vérifier sur quelques livres de notaires bolonais édités au moins partiellement : V. Valentini, éd., « Il "Liber recordationum" (1389-1437) di Gozzadino di Simonino Gozzadini, giureconsulto bolognese. Note biografiche e di cronaca politica in un diario familiare », *Studi urbanati. Scienze giuridiche ed economiche*, n. sér., 38, 1969-1970, p. 2-82 ; Valerio Montanari (éd.), « Cronaca e storia bolognese del primo Cinquecento nel Memoriale di ser Eliseo Mamelini (1480-1511) », *Quaderni culturali bolognesi*, III, 9, 1979 ; Alessandra Tugnoli Aprile, *I libri di famiglia dei da Sala*, Spolète, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1997.

14 Archivio di stato, Bologne, Archivio notarile, Notaio Cesare Nappi seniore, filza II, *Memoriale di ser Cesare Nappi (1483-1501)*.

15 *Ibid.*, fol. 2 pour sa généalogie et fol. 3-8 pour les noms de baptême de ses enfants.

quatre années que sanctionnent les examens sur la *grammatica*, la calligraphie et la composition, enfin sur l'étude des contrats et instruments publics¹⁶. Alors que les juristes entraînés dans les deux droits poursuivent leurs études universitaires sur une période plus longue, au moins cinq années, la dernière partie de celles d'un notaire peut se préparer en deux années d'*ars notarie* à l'Université ou bien, et c'est plus souvent le cas à Florence qu'à Bologne, par un stage dans la boutique d'un notaire en exercice qui la rallonge un peu. Si cette formation paraît s'être renforcée et devenir plus complexe dans la seconde moitié du xv^e siècle, elle laisse subsister des différences locales qui peuvent rendre compte du niveau de culture et de l'âge auquel un jeune notaire peut exercer. En Toscane, où l'apprentissage pratique prend donc le pas sur les études académiques, une des conséquences en est que les notaires font preuve de prétentions littéraires moins affichées que leurs confrères bolonais¹⁷. À Bologne, au contraire, où les étudiants en art notarial passent deux ans de plus à l'Université, les notaires qui ont laissé des livres de famille, semblent davantage frottés de belles lettres et de culture classique. Plusieurs livres de notaires comportent quelques pages ou notices en latin – pédantisme de néophyte en début de carrière ? – avant de se rallier à la langue vernaculaire¹⁸ ; mais rares sont ceux qui restent fidèles à ce choix d'un bout à l'autre du livre¹⁹.

Les prétentions à la culture classique – là encore chez des Bolonais surtout de la fin du xv^e siècle –, transparaissent non seulement dans les bribes de latin incluses dans les *ricordanze*, dans les traces que leurs auteurs ont pu laisser dans le royaume des lettres, mais aussi dans l'éducation soignée dont ils dotent leurs enfants, même bâtards, tel Cesare Nappi. Elles se reflètent encore dans le choix distingué de prénoms antiques que ces hommes de loi donnent

- 16 Lauro Martines, *Lawyers and Statecraft in Renaissance Florence*, University of Princeton Press, 1968 ; Marino Zabbia, « Formation et culture des notaires », dans Isabelle Heullant-Donat (dir.), *Cultures italiennes (xii^e-xv^e siècle)*, Paris, 2000.
- 17 Odile Redon, « Les notaires dans le paysage culturel toscan des xiii^e-xv^e siècles : scribes, traducteurs, auteurs », dans Marcella Fiaz-Rozzotto (dir.), *Hommage à Jacqueline Brunet, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon, 1997, p. 213-222.
- 18 Entre autres, ser Niccolò di ser Ventura Monachi, riche chancelier de Florence avant 1375, mort en 1400 de la peste ; ser Eliseo Mamelini, un Bolonais vivant entre 1462 env. et 1531 ; ser Cesare Nappi, pour sa généalogie datée de 1483. Voir Gianfranco Folena, *Volgarizzare e tradurre* {1^{ère} éd. 1973}, Turin, Einaudi, 1991 ; Claudio Giovanardi, « Il bilinguismo italiano-latino del Medioevo e des Rinascimento », dans Luca Serianni et Pietro Trifone (dir.), *Storia della lingue italiana, II : Scritto e parlato*, Turin, Einaudi, 1994, p. 435-467 ; Odile Redon, *Les Langues de l'Italie médiévale*, Turnhout, Brepols, 2002 (L'atelier du médiéviste, 8).
- 19 C'est le cas du juriste et professeur bolonais Giovanni Gaspare da Sala et de son fils Bornio, dont Alessandra Tugnoli Aprile a édité le *Giornale* et le *Memoriale (I libri di famiglia dei da Sala)*, livres qu'elle a commentés dans *Il patrimonio e il lignaggio. Attività finanziarie, impegno politico e memoria familiare di un nobile bolognese alla fine del xv secolo*, Bologne, Editrice Compositori, 1996.

volontiers à leurs enfants : un fils naturel de ser Eliseo Mamelini reçoit, en 1497, le prénom Hanibale, son premier-né légitime, celui de Giulio, et il est suivi par un Cesaro ; et quant aux enfants de Cesare Nappi – quinze au total, entre naturels, légitimes et adultérins –, ils sont affublés de noms à l'antique : Silvio, Deifebo, Virginia, Sertorio, ou encore Cornelia, Emilia, Hortensia, Metello, Attilio, Tito, etc. – Nappi se voulait poète et humaniste, et il a marqué de cette aspiration l'identité de ses descendants²⁰. Lucrezia, Camilla figurent aussi à sept reprises parmi les enfants naturels ou légitimes des da Sala. À Florence, le docteur en droit civil Virgilio Adriani prénomme également deux de ses fils Adriano et Marcello, et les Clemenzia et Lucrezia fleurissent chez les notaires et juristes Antonio Bartolomei, Piero Bonaccorsi, Francesco Guicciardini, Ottobuono Niccolini.

LE MARIAGE

Dans le petit groupe d'une douzaine de notaires (florentins et bolonais) dont on connaît l'âge au premier mariage, celui-ci s'établit à 26 ans. Si l'on intègre les quelques docteurs en droit (cinq individus) dont le livre fait connaître l'âge quand ils convolent pour la première fois, l'âge moyen pour tous les hommes de loi qui se lancent dans la vie conjugale passe à 27 ans. En dépit du très petit nombre de cas, il apparaît clairement que le début retardé de la carrière professionnelle influe ici sur le début de la carrière matrimoniale des juges et des docteurs en droit : ce n'est guère avant l'âge de trente ans qu'ils prennent femme, se confondant par le caractère tardif de leur première union avec les élites marchandes florentines, alors que la moyenne d'âge plus précoce des simples notaires les rapproche des classes populaires. Dès le départ de leur vie conjugale, le groupe des hommes de loi se révèle donc hétérogène et partagé.

En conséquence d'âges au mariage relativement tardifs, les juristes, comme les « notables », ont une vie sexuelle préconjugale bien remplie mais, à la différence des premiers, ils l'avouent, au moins à leur livre. Elle se traduit par la fréquence des enfants naturels, dont ils consignent dûment les naissances, enfants qu'ils ne semblent pas abandonner à l'hospice comme le font leurs concitoyens marchands mais qu'ils intègrent volontiers à leur foyer. Eliseo Mamelini qui, en 1503, se marie tardivement, à l'âge de 41 ans, élève trois enfants naturels qui lui survivront et qui comptent parmi les membres de sa maisonnée ouvrant droit à des subventions publiques. Cesare Nappi, marié en 1477, a deux enfants naturels et il fait légitimer l'un d'eux à une époque où il désespère d'avoir un

²⁰ Lodovico Frati, «Un notaio poeta bolognese del Quattrocento», *La rassegna nazionale*, 25, n° 130, 1903, p. 26-43.

héritier légitime ; il aura aussi deux enfants adultérins dont il ne notera la naissance que de manière cryptée – les femmes commencent-elles à lire les livres de leurs époux ?

Les Florentins des classes aisées et supérieures pratiquent, on le sait, le mariage tardif pour les garçons, précoce pour les filles²¹. Comme les marchands, les notaires prennent des épouses plus jeunes qu'eux de neuf à dix années. Mais, en parallèle avec l'âge de leurs partenaires légèrement plus bas que celui des marchands, ces jeunes mariées n'ont tout juste que dix-sept ans en moyenne ; elles entrent donc dans la vie conjugale à un âge un peu inférieur à la moyenne florentine générale (17,8 ans).

Dans les dix-sept cas où on peut la calculer, la durée de ces premières unions tombe, chez les notaires, au dessous de dix-neuf années (18,7 ans). Elle est donc légèrement plus haute que dans les 115 unions florentines rompues par le décès de l'un ou l'autre époux, où elle atteint 17,6 ans. Commencées un peu plus tôt, et se terminant en moyenne sensiblement aux mêmes âges que chez l'ensemble des notables, les unions des notaires seraient donc sensiblement plus longues que chez ceux-ci. Les notaires veufs n'attendent pas longtemps avant de se remarier, deux tiers d'une année en moyenne, et ils le font à un âge déjà avancé, autour de 48 ans en moyenne. Mais ces remariages ne font que réduire la durée moyenne (16 ans) des unions considérées dans leur ensemble ; après 1450, cette durée dégringole encore plus bas, à 12-13 années de vie commune.

Bien que plus longs que ceux des marchands, les mariages notariaux n'en sont pas pour autant plus féconds, trait de leurs comportements démographiques qui paraît particulièrement intéressant. Les Tableaux 1-4 suggèrent que les divergences qui existent entre les notaires et les autres au point de départ de leurs carrières matrimoniales respectives se prolongent dans les différences singularisant même légèrement la constitution de leurs familles.

Vue à partir des données des livres de famille, la fécondité des notables florentins s'est révélée plus haute, et plus précocement haute, que dans la France du XVII^e siècle, mais elle s'effondre aussi plus tôt dans la vie de l'épouse (Tableau 1, ligne « Ricordanze »). Si l'on calcule, à partir d'un tableau des taux de fécondité selon l'âge, la descendance légitime théorique des couples florentins connus par leurs *ricordanze*, on voit qu'elle atteint près de dix enfants (Tableau 2, col. gauche), alors que la descendance réellement observée grimpe à onze enfants dans les familles complètes, mais tombe à un peu plus de six dans

21 Voir D. Herlihy et C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles*, p. 393-419, et la discussion de ces données par Andrea Menzione, « Schemi di matrimonio e mortalità dei sessi : una transizione tra Medioevo ed età moderna ? », *Società e storia*, 4, n° 12, 1981, p. 435-447 ; et par Richard M. Smith, « The people of Tuscany and their families in the fifteenth century : medieval or mediterranean ? », *Journal of family history*, 6, 1981, p. 107-128.

l'ensemble des familles, souvent prématurément interrompues par la mort d'un des époux²². La durée de vie féconde des Florentines dans ces milieux peut être enfin mesurée par l'âge moyen à la dernière maternité, qui se situe entre 35 et 36 ans – âge auquel débute la « vieillesse » féminine²³.

La fécondité selon la durée du mariage (Tableau 1) est un peu plus basse chez les notaires que chez les marchands, surtout dans les cinq premières années, où la jeunesse de l'épouse peut contribuer à une différence assez sensible (394 ‰ contre 485 ‰). Après vingt ans de mariage, la fécondité des femmes de notaires semble également s'affaïsser un peu plus nettement ou plus rapidement. Logiquement, la descendance (théorique) selon la durée de mariage (Tableau 2) est aussi légèrement moins conséquente à chaque âge et en fin d'union : on compte un demi-enfant en moins après vingt-cinq ans de mariage. Sa valeur reste cependant haute (près de neuf enfants), témoin d'une fécondité d'ancien régime peu perturbée par des pratiques anticonceptionnelles qui, lorsqu'elles existent (et on peut le montrer pour l'ensemble des couples à partir des intervalles intergénéralités²⁴), ne touchent que les toutes dernières naissances.

578

Tableau 1. Taux de fécondité par durée de mariage (femmes mariées avant 20 ans)

Durée du mariage en années	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	Nb de femmes
<i>Ricordanze</i>	.485	.462	.422	.304	.169	.033	.000	113
Notaires	.394	.476	.422	.326	.154	.000	.000	23

Tableau 2. Descendance des Florentines selon la durée écoulée depuis le mariage

En années	5	10	15	20	25	30
<i>Ricordanze</i>	2,43	4,74	6,85	8,37	9,21	9,38
Notaires	1,97	4,35	6,46	8,09	8,86	8,86

L'un des facteurs pouvant expliquer cette fécondité un peu moins élevée se cache derrière l'espacement des naissances, qui est plus accentué chez les notaires que chez les notables : 24,3 mois en moyenne pour les premiers au lieu de 20 mois environ chez les seconds (Tableau 3). Cette singularité ne trouve pas facilement d'explication. Tient-elle à une certaine préférence que les gens de la basoche accorderaient à l'allaitement maternel sur le nourrissage mercenaire ? Quoique les notaires aient tendance eux aussi à confier leurs

22 C. Klapisch-Zuber, « La fécondité des Florentines, xiv^e-xvi^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1988, p. 41-57.

23 C. Klapisch-Zuber, « Le dernier enfant. Fécondité et vieillissement chez les Florentines (xiv^e-xv^e s.) », dans Jean-Pierre Bardet, François Lebrun et René Le Mée (dir.), *Mesurer et comprendre. Mélanges offerts à J. Dupâquier*, Paris, PUF, 1993, p. 277-290.

24 Christiane Klapisch-Zuber, « Le dernier enfant... », *op. cit.*, p. 283-286.

enfants à des nourrices salariées, tel Cesare Nappi – mais on en connaît les goûts de grandeur –, les limites de leur budget par rapport aux marchands et autres notables freinent sans doute la pratique de l’appointement d’une nourrice. Les fréquentes absences des notaires, nombreux à être employés dans des offices communaux extérieurs à la ville et souvent appelés, dans ce cas, pour des périodes de six mois loin du foyer conjugal, contribuent peut-être aussi au phénomène.

Tableau 3. Intervalles moyens (en mois) entre les naissances

Rang des naissances	0-1	1-2	2-3	3-4	4-5	...	aad	ad	d
<i>Ricordanze</i>	21,4	19,2	18,3	20,7	20,8	...	21,2	25,7	29,5
Notaires	22,4	22,3	24,8	26,9	28,6	28,4

Note : aad = avant-avant-dernier, ad = avant-dernier, d = dernier enfant

On ne peut enfin écarter l’hypothèse que la continence volontaire ait été mieux observée, aux périodes prescrites par l’Église, par les notaires que par leurs concitoyens : c’est ce que suggère le Tableau 4, qui permet de comparer, chez les notaires, les notables (*ricordanze*) et dans l’ensemble de la population (registres de baptêmes de la seconde moitié du xv^e siècle), les indices du mouvement annuel des conceptions. La période de carême se signale, chez les notaires, par un effondrement très marqué des conceptions de mars, qui illustrerait une observation plus pointilleuse des préceptes ecclésiastiques que dans les autres milieux. Resterait à vérifier s’ils observent aussi bien les recommandations de l’Église quant à la célébration des mariages en période d’Avent et de Carême.

Tableau 4. Indices du mouvement annuel des conceptions

Mois n°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Baptisés	101	102	78	105	130	123	108	94	83	90	92	94
<i>Ricordanze</i>	125	91	64	96	99	116	99	103	92	122	103	91
Notaires	150	75	42	75	75	125	142	108	108	75	50	175

Sources : Baptisés = registres des baptêmes ; *Ricordanze* = livres de familles de marchands ;

Notaires = livres de familles de notaires

LES PARENTÉS BAPTISMALES

Leur respect des injonctions de l’Église transparait aussi dans le choix du moment du baptême et dans celui de leurs compères de baptême, dernier point de cette comparaison. L’usage des notaires bolonais semble assez laxiste quant à la célébration même du baptême, qui survient, non pas le lendemain de la naissance, comme à Florence, mais près d’une dizaine de jours plus tard. Il l’est aussi quant aux prénoms donnés à l’enfant, qui peuvent, on l’a vu, être tirés d’un registre païen et antiquisant. Leurs confrères florentins se conforment

mieux à l'enseignement de l'Église sur ces points. Il est surtout notable que, bien qu'à Florence comme à Bologne, l'Église recommande de donner un petit nombre de parents spirituels à chaque enfant et propose une configuration-type des compérages (deux hommes et une femme), les notaires de la fin du xv^e siècle se distinguent de quelques confrères de la fin du xiv^e et du début du xv^e (Jacopo Landi, Ricciardo del Bene, Cristofano Guidini de Sienne, Giovanni Bandini...) qui réduisaient à deux hommes, voire ne choisissaient par humilité que des religieux, des femmes ou des pauvres pour compères de baptême, reflet d'une prédication alors très active sur ce point²⁵. Après 1450 et autour de 1500, quand, dans toute la classe dirigeante florentine, les préférences vont à des parrains uniquement de sexe masculin, les notaires montrent encore plus de réticences que les marchands à ne donner que des marraines à leurs enfants, aussi bien garçons que filles (Tableaux 5 et 6²⁶). En revanche l'association de parrains et marraines est chez eux assez fréquente (au moins pour leurs fils) et proche en proportion de celle de l'autre groupe (Tableau 7). Et si les marraines, en fin de compte, sont très minoritaires, le nombre moyen de parents spirituels des notaires, proche de la moyenne connue par l'ensemble des *ricordanze*, est supérieur au nombre maximal de trois proposé par l'Église (Tableau 6).

Tableau 5. Répartition des baptisés selon le sexe de leurs parrains

	Garçons		Filles		Ensemble	
<i>Ricordanze</i>						
Baptisés ayant						
seulement un ou des parrains	246	73,4 %	188	72,6 %	434	73,1 %
seulement un ou des marraines	31	9,3 %	23	8,9 %	54	9,1 %
des parrain(s) et marraine(s)	58	17,3 %	48	18,5 %	106	17,8 %
Total	335	100,0 %	259	100,0 %	594	100,0 %
Notaires						
Baptisés ayant						
seulement un ou des parrains	43	79,6 %	34	81,0 %	77	80,2 %
seulement un ou des marraines	1	1,8 %	3	7,1 %	4	4,2 %
des parrain(s) et marraine(s)	10	18,6 %	5	11,9 %	15	15,6 %
Total	54	100,0 %	42	100,0 %	96	100,0 %

25 Ser Jacopo Landi après 1396 ; ser Giovanni Bandini après 1435, etc. Voir C. Klapisch-Zuber, *La Maison et le nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990, chap. 5 et 6.

26 Les parrains et marraines ne sont malheureusement pas reportés dans les registres de baptêmes de la seconde moitié du xv^e siècle.

Tableau 6. Répartition des baptisés selon le nombre de leurs parrains

	Garçons		Filles		Ensemble	
<i>Ricordanze</i>						
Nombre de baptisés	335		259		594	
ayant le nb. total de parrains...	935	86,9 %	587	86,3 %	1522	86,6 %
... de marraines	142	13,2 %	93	13,7 %	235	13,4 %
Total parr. + marr.	1077	100,0 %	680	100,0 %	1757	100,0 %
Moyenne par enfant	3,2		2,6		3,0	
Notaires						
Nombre de baptisés	54		42		96	
ayant le nb. total de parrains...	172	91,5 %	126	90,7 %	298	91,1 %
... de marraines	16	8,5 %	13	9,3 %	29	8,9 %
Total parr. + marr.	188	100,0 %	139	100,0 %	327	100,0 %
Moyenne par enfant	3,5		3,3		3,4	

Tableau 7. Répartition des parents spirituels selon le type de groupement

	Garçons		Filles		Ensemble	
<i>Ricordanze</i>						
Parrains seuls	790	84,3 %	489	83,3 %	1279	84,0 %
associés à des marraines	146	15,7 %	98	16,7 %	244	16,0 %
Total parrains	936	100,0 %	587	100,0 %	1523	100,0 %
Marraines seules	61	43,3 %	37	39,8 %	98	41,9 %
associées à des parrains	80	56,7 %	56	60,2 %	136	58,1 %
Total marraines	141	100,0 %	93	100,0 %	234	100,0 %
Notaires						
Parrains seuls	153	89,0 %	118	93,7 %	271	90,9 %
associés à des marraines	19	11,0 %	8	6,3 %	27	9,1 %
Total parrains	172	100,0 %	126	100,0 %	29	100,0 %
Marraines seules	3	18,8 %	4	30,8 %	7	24,1 %
associées à des parrains	13	81,2 %	9	69,2 %	22	75,9 %
Total marraines	16	100,0 %	13	100,0 %	29	100,0 %

Les réserves des notaires à donner des marraines à leurs enfants ou à accepter des alliances spirituelles par l'entremise de commères vient probablement de la très forte endogamie sociale et professionnelle qui affecte le choix de leurs parents spirituels. Le Florentin ser Antonio Bartolomei compte, entre 1456 et 1477, huit notaires et quatre *messeri* parmi ses vingt-quatre compères ; ser Piero Strozzi, entre 1459 et 1462, cinq notaires sur onze ; Giovanni Buongirolami, entre 1500 et 1514, douze hommes de loi sur vingt-sept ; Piero Bonaccorsi, entre 1509 et 1527, huit sur dix-neuf ; et le Bolonais ser Eliseo Mamelini entre 1504 et 1522 a retenu onze notaires parmi ses vingt-deux compères. La tendance à l'endogamie socioprofessionnelle est cependant tempérée chez beaucoup par l'aspiration à conclure des alliances spirituelles prestigieuses. Ici encore, l'exemple de Cesare Nappi est édifiant. Un sur cinq de ses compères peut être considéré comme d'un statut social

supérieur au sien, alors que lui-même ne fait office de parrain que pour les enfants de trois personnages plus prestigieux ; et s'il sert de parrain auprès de nombreux collègues notaires (dix sur vingt), il préfère des hommes de loi plus titrés que lui pour ses propres enfants. Enfin, il ne consent à donner des petites gens pour parrains qu'à trois de ses enfants, alors qu'il sert de parrain aux enfants de nombreux subordonnés (sept sur vingt). L'alliance spirituelle est dans ce cas un tremplin social du fait des amitiés utiles qui en naissent (et qu'il détaille dans une section de son livre). Une alliance tournée vers le haut dans le cas des compérages reçus, et plus aisément vers le bas dans le cas des compérages donnés. Tout le système fondé sur les échanges du compérage tend dans ces conditions à écarter les femmes de l'alliance spirituelle dans la mesure où celle-ci perd justement son aura spirituelle au profit d'amitiés bien mondaines²⁷. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les notaires, hommes d'entremise et d'entregent, aient particulièrement misé sur cet aspect des alliances nouées au baptême de leurs enfants.

582

Dernière particularité que font entrevoir les livres de famille, et qui distingue les baptisés florentins de ceux d'autres villes de Toscane et de Bologne : dans ces villes, les rites effectués autour de l'entrée du baptisé à l'église, « à la porte » ou « à la chapelle », entraînent des compérages mineurs, où le père nourricier, ou une femme associée à la naissance ou au nourrissage de l'enfant, sont impliqués personnellement et deviennent, par leur présence et le fait qu'ils portent l'enfant pendant les exorcismes « *alla cappella* », des sortes de compères ou commères secondaires des parents biologiques ; humbles personnages qui réapparaissent parfois comme parrains de confirmation et qui semblent ignorés par les paroissiens proprement florentins. C'est aussi au cours de ces rites préliminaires que l'enfant, hors de Florence, semble recevoir son second prénom, généralement celui du saint dont la fête est célébrée ce jour-là, alors qu'à Florence ce prénom, qu'il soit tiré du registre chrétien ou du stock familial, est attribué avec le prénom principal « *alla fonte* », au baptême proprement dit²⁸. Les livres domestiques hors de Florence montrent donc que les notaires se conforment sur ce point aux pratiques locales et qu'ils ne négligent aucunement l'ouverture de l'alliance baptismale vers des milieux plus humbles où ils voient une réserve de clients et de protégés.

27 Je me permets encore de renvoyer à ma contribution «Au péril des commères. L'alliance spirituelle par les femmes à Florence», dans *Femmes, Mariages, Lignages. XII^e-XIV^e siècles. Mélanges offerts à Georges Duby*, Bruxelles, De Boeck université, 1992 (Bibliothèque du Moyen Âge, 1), p. 215-232.

28 C. Klapisch-Zuber, « Children's first names in Italy during the late Middle Ages », *Medieval History Journal* (New Delhi), 2, 1 (1999), p. 37-54, cit. p. 44.

Ainsi, les couples de familles notariales affichent une fécondité plus tardive, une descendance finale plus basse, un espacement plus long des naissances, une observation plus fidèle des recommandations de continence en période de carême que dans le reste de la notabilité florentine. Ils sont plus préoccupés par leur ascension sociale, comme en témoignent les réseaux d'« amis » qu'ils constituent par leurs alliances baptismales. Ces différences restent légères mais font soupçonner que les comportements conjugaux et familiaux, dans ce milieu professionnel bien délimité, réagissent aux contraintes de l'exercice du métier, au caractère plus modeste des patrimoines, mais aussi au désir de rejoindre la classe dominante. La petitesse de l'ensemble considéré incite à accueillir avec prudence ces résultats. Leur présentation, toutefois, aura, je l'espère, convaincu des ressources que les écritures privées offrent à la recherche sur la démographie médiévale.

TABLE DES MATIÈRES

Pour Jean-Pierre Bardet Pierre Chaunu	7
Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Christian Philip	11
Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet Jean-Pierre Poussou	13
Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi	19
Les enquêtes de Démographie historique de Jean-Pierre Bardet Cyril Grange & Jacques Renard	23
Curriculum vitae.....	29
Bibliographie succincte.....	31

PREMIÈRE PARTIE

DÉMOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot) Gérard Béaur	37
Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles) Alain Bideau, Guy Brunet	55
Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse Dominique Bourel	67
Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire Philippe Cibois	73
Une crise démographique en Algérie au XIX ^e siècle Pierre Darmon	83
Matrones, chirurgiens et sages-femmes en lyonnais aux XVII ^e et XVIII ^e siècles Jean-Pierre Gutton	105

	Fécondité et mortalité des Indiens de Californie Steve Hackel.....	121
	La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles. Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales Césary Kuklo.....	137
	Morphologie des migrations au XX ^e siècle Hervé Le Bras.....	159
	Introduction à la Démographie Historique maltaise. Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives Simon Merciecca.....	183
	La minorité catholique dans la Rome protestante. Contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX ^e siècle Michel Oris & Olivier Perroux.....	201
1072	Impact de la mortalité sur la structure familiale. Exemple du sud de l'allier au XIX ^e siècle Daniel Paul.....	227
	La mesure de la mobilité géographique Jacques Renard.....	241
	La reconstitution des familles en Amérique latine David Robichaux.....	259
	Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège au XVIII ^e siècle Marc Venard.....	279

DEUXIÈME PARTIE
FAMILLES, ENFANTS ET SOCIÉTÉ

	Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle Scarlett Beauvalet-Boutouyrie.....	291
	Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens Lucien Bély.....	309
	Les premiers enfants sauvages Yves-Marie Bercé.....	325
	La prénomination en Russie au XVIII ^e siècle Alain Blum, Irina Troitskaia & Alexandre Avdeev.....	337

Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866) Patrice Bourdelais & Michel Demonet	359
Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle) Serge Chassagne	369
La vie familiale des premiers industriels britanniques François Crouzet	385
Les filles uniques héritières Gérard Delille	405
Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles) Dominique Dinet	421
Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde guerre mondiale Olivier Faron	433
Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ? Antoinette Fauve-Chamoux	445
1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe Jean-Marie Gouesse	457
La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle Vincent Gourdon	469
La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn Cyril Grange	497
L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles, et les baux à <i>custodi nos</i> , XVIII ^e siècle Maurice Gresset	543
L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet Muriel Jeorger	555
Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle Christiane Klapisch-Zuber	569
Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820) Jean-Marc Moriceau	585

« Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer Alfred Perrenoud.....	595
L'histoire méconnue d'un couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette Jean-Pierre Poussou.....	617
Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia au XIX ^e siècle Katia de Queiros Mattoso.....	639
L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles Isabelle Robin-Romero	651
Marion Trevisi	651
Le journal d'un père pendant la première guerre mondiale Catherine Rollet.....	683
« Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle Alain Tallon.....	699
Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV Agnès Walch.....	713

TROISIÈME PARTIE COMPORTEMENTS

Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen Philip Benedict.....	729
Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600 Jacques Bottin	741
La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime Fabrice Boudjaaba.....	757
La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme » Denis Crouzet.....	777
La parole au villageois les apports imprévus d'un manuscrit Anne Fillon.....	807
Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) Alain Gérard.....	815

Les sépultures des Valois et des Bourbons Pierre Gouhier	841
La création du premier hebdomadaire – 1605 Jean-Pierre Kintz	857
Éducation de prince sous Louis XIV le Grand dauphin François Lebrun	871
L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle Jean-Paul Le Flem	879
Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverse dans les années 1740 à 1760 Francine-Dominique Liechtenhan	885
Parenté et mentalités d'après les sources criminelles Michel Nassiet	905
Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV Claude Quétel	927
L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle François-Joseph Ruggiu	985
La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire David G. Troyansky	1011
La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle Denise Turrel	1023
Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais Andrzej Wyczanski	1037
La valeur du travail sous l'Ancien Régime. Coutumes et pratique Anne Zink	1043
Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716 André Zysberg	1063
Table des matières	1071

